

Gérard et Laurence BERTOLINI

B2 les Hauts de Fontaine

13600 La Ciotat

à CARNOUX IMMOBILIER

*copie pour le conseil syndical*

Le 6/04/2010

Monsieur, madame,

J'ai reçu votre demande de deuxième appel de fonds pour 2010 et je ne vous cache pas ma surprise devant la somme à payer. : 530.86 euros alors que les charges du trimestre sont de 188.74 euros.

Pourriez-vous m'expliquer comment vos comptes peuvent se révéler si erratiques que vous soyez obligés de nous facturer un cinquième trimestre de charges, voire plus ?

Comment après avoir envoyé des listes de compte de charges qui ont l'air on ne peut plus précises en arriver à de tels écarts ???

Il me semble impossible de vérifier quoique ce soit et je doute du bien fondé de telles sommes.

Bien à vous

L Bertolini

